

Élections régionales, fédérales et européennes du 26 mai 2019

## DÉCOUVREZ LES RÉPONSES DES AUTRES PARTIS



Pour un ministre du Bien-être animal qui n'est pas compétent pour l'Agriculture ? **Oui.**

**Réponse de DierAnimal :** « Par principe DierAnimal prône la non-violence et le respect de l'animal, toute espèce confondue. »

Pour l'interdiction de l'abattage sans étourdissement à Bruxelles ? **Oui.**

**Réponse de DierAnimal :** « Nous pensons qu'aucune croyance ou culture ne peut légitimer des méthodes qui sont sources de douleur pour l'animal. Nous sommes d'avis que les croyances de chacun doivent être respectées, tant qu'elles n'apportent pas atteinte à d'autres espèces (animaux humains et non-humains et la flore en général). »

Pour l'interdiction de la castration chirurgicale des porcelets ? **Oui.**

**Réponse de DierAnimal :** « Au niveau de la castration chirurgicale des porcelets pour prévenir l'odeur de verrat, il existe simplement un engagement volontaire pris par le secteur il y a quelques années, mais celui-ci n'est pas respecté. Pourtant, en 2013, la castration à vif des porcelets fut presque interdite, mais certaines Régions n'ont pas approuvé à l'époque l'arrêté royal. Nous exigeons donc l'interdiction ferme de la castration chirurgicale des porcelets, avec effet immédiat. »

Pour l'inscription des animaux dans la Constitution ? **Oui.**

**Réponse de DierAnimal :** « La Belgique doit s'aligner avec la législation la plus ambitieuse de notre environnement géopolitique. C'est pourquoi nous voulons modifier dans la Constitution, ainsi que dans le Code civil et toute la législation y afférente, le statut inhérent aux animaux, afin que leurs intérêts et leur dignité soient prises en considération, et que le caractère sensible et sentient soient reconnus. »

Pour une politique d'expérimentation animale en vue d'une réduction progressive ? **Oui.**

**Réponse de DierAnimal :** « Les expérimentations sur les animaux sont menées partout dans le monde pour tester et faire homologuer les nouveaux produits, substances, molécules,

médicaments, cosmétiques et autres au niveau de leurs effets sur la santé humaine. Beaucoup de ces résultats ne sont pas fiables quand on fait l'extrapolation vers les humains. Mais avant tout, beaucoup de ces recherches sont complètement superflues, car la plupart de ces nouveautés ne présentent aucune valeur ajoutée au niveau du bien-être, mais sont uniquement des caprices d'un modèle économique qui est uniquement fondé sur la recherche du profit financier et qui n'arrête pas de mettre sur le marché des produits de consommation et des gadgets inutiles, même si suffisamment d'alternatives existent. »

Faut-il renforcer la législation concernant le bien-être des poulets de chair (par exemple, pour favoriser l'utilisation de souches à croissance plus lente, pour des concentrations plus faibles d'animaux, pour l'usage d'un revêtement de sol sec et suffisamment absorbant, et pour leur donner l'accès à un parcours extérieur couvert) ? **Oui.**

**Réponse de DierAnimal :** « DierAnimal a pour principe que tous les animaux puissent vivre en liberté. Là où il est décidé de maintenir des animaux en détention pour la production, certaines conditions devront être respectées :

Le parti se base sur les 5 libertés de base pour les animaux d'élevage, comme définies par le Comité britannique du Bien-Être Animal Brambell en 1965. Les animaux d'élevage ont droit à :

- L'absence de faim, de soif et de nourriture inappropriée
- Un hébergement adapté
- L'absence de douleur, de blessures et de maladies
- La possibilité d'exprimer le comportement normal de leur espèce
- L'absence de peur et d'anxiété

Au niveau européen, la Directive 98/58/CE du Conseil de l'Union européenne concernant la Protection des animaux dans les élevages ne donne pas d'instructions spécifiques pour toutes les interventions et renvoie à la législation nationale des États. »

Les Régions doivent-elles encourager la recherche et le développement de la viande cultivée ? **Oui.**

**Réponse de DierAnimal :** « Nous disons oui à cela. Même si nous sommes d'avis que l'homme n'a pas besoin de protéines animales pour vivre pleinement et en bonne santé, nous comprenons que la végétalisation de l'alimentation est un processus qui doit se faire par étape. Il sera sans doute plus évident pour les générations à venir (ceci également afin de réduire notre empreinte écologique), mais pour les générations actuelles, une transition progressive est nécessaire. La viande cultivée en laboratoire est une très belle alternative car elle ne requiert l'utilisation que de quelques animaux qui peuvent vivre une vie décente sans avoir à passer par la case "abattoir". De plus en plus de start-up à ce sujet voient d'ailleurs le jour en Europe (Pays-Bas, Israël) et aux États-Unis. Par principe, DierAnimal soutient toutes les actions qui permettent de limiter la souffrance animale. »

Pour la fin de l'élimination des poussins mâles à la naissance ? **Oui.**

**Réponse de DierAnimal :** « DierAnimal veut une interdiction imminente du sexage des poussins et canetons. Dans les élevages, les poussins mâles sont broyés, gazés ou noyés vivants dès leur sorti de l'œuf, soit parce qu'ils ne pondent pas d'œufs (dans l'élevage de

poules pondeuses) ou parce qu'ils ne grandissent pas assez vite (dans l'industrie de poulet de chair). Dans le secteur du foie gras, ce sont les canetons femelles, dont le foie est plus petit, qui sont broyées vivantes. Actuellement, il existe des scientifiques qui travaillent sur les poussins « sexés in vitro » qui permettent de déterminer le sexe de l'animal dans l'œuf. Il s'agit d'un premier pas vers moins de cruauté. Soutenir ce genre d'initiative permettrait de stopper la mise à mort de milliers de poussins mâles. »

**Pour l'interdiction du commerce de la fourrure ? Oui.**

**Réponse de DierAnimal :** « Nous sommes tout à fait d'accord qu'interdire quelque chose sur son territoire n'empêche en rien son importation et sa commercialisation. Il en va d'ailleurs de même pour le foie gras, par exemple. Les ministres actuels qui se contentent de supprimer des méthodes d'élevages ou des activités sur leur territoire sans en interdire l'importation n'a pour nous ni queue ni tête. Par exemple, l'interdiction de poules en cage en Belgique n'interdit en rien l'importation de produits contenant des œufs de poules de batterie, ou l'interdiction de la production de foie gras sur notre territoire ne nous empêche en rien d'importer du foie gras français. Il s'agit de demi-mesures hypocrites qui impliquent que nous laissons les pays voisins faire le sale boulot à notre place. Bien évidemment que la cohérence nous requiert d'interdire l'importation et la commercialisation de tels produits. C'est aussi le cas pour la fourrure bien évidemment. »

**Pour l'interdiction du gavage forcé pour la production du foie gras en Wallonie ? Oui.**

**Réponse de DierAnimal :** « De nombreuses études ont déjà démontré que les oies, lorsqu'elles sont gavées subissent une torture qui ne devrait plus avoir lieu dans une société évoluée et respectueuse. Selon la directive 98/58/CE, le gavage est illégal puisqu'elle stipule qu' 'aucun animal n'est alimenté ou abreuvé de telle sorte qu'il en résulte des souffrances ou des dommages inutiles' (article 14). La production de foie gras est déjà interdite en Allemagne, Autriche, Danemark, Finlande, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Royaume-Uni, Suède, et dans la Région de Bruxelles-Capitale. »

**Pour un Commissaire européen du Bien-être animal ? Oui.**

**Réponse de DierAnimal :** « Nous invitons la Commission à nommer un Commissaire chargé du bien-être animal. La situation des animaux doit s'améliorer sur notre territoire, mais aussi au niveau européen. Les pays de l'UE doivent s'harmoniser sur ces questions essentielles. »

**Pour une interdiction européenne du gavage forcé des canards et des oies pour la production du foie gras ? Oui.**

**Réponse de DierAnimal :** « Bien entendu, nous sommes pour. Une harmonisation européenne pour l'interdiction du gavage est très facile à justifier en vue de cette directive. Et surtout, de nombreux pays européens ont déjà banni cette pratique. Notre pays a fait des avancées et des promesses en matière d'interdiction des quelques élevages restants de production de foie gras. Mais à nouveau, tant que d'autres pays continueront à exercer ce type de pratique, l'interdiction de l'importation restera compliquée. »



Pour un ministre du Bien-être animal qui n'est pas compétent pour l'Agriculture ? **Oui.**

Pour l'interdiction de l'abattage sans étourdissement à Bruxelles ? **Oui.**

**Réponse de Demain :** « Oui, mais nous ne sommes pas présents à Bruxelles pour ces élections. »

Pour l'interdiction de la castration chirurgicale des porcelets ? **Oui.**

Pour l'inscription des animaux dans la Constitution ? **Oui.**

Pour une politique d'expérimentation animale en vue d'une réduction progressive ? **Oui.**

Faut-il renforcer la législation concernant le bien-être des poulets de chair (par exemple, pour favoriser l'utilisation de souches à croissance plus lente, pour des concentrations plus faibles d'animaux, pour l'usage d'un revêtement de sol sec et suffisamment absorbant, et pour leur donner l'accès à un parcours extérieur couvert) ? **Oui.**

Les Régions doivent-elles encourager la recherche et le développement de la viande cultivée ? **Pas d'avis.**

Pour la fin de l'élimination des poussins mâles à la naissance ? **Oui.**

Pour l'interdiction du commerce de la fourrure ? **Oui.**

Pour l'interdiction du gavage forcé pour la production du foie gras en Wallonie ? **Oui.**

Pour un Commissaire européen du Bien-être animal ? **Oui.**

Pour une interdiction européenne du gavage forcé des canards et des oies pour la production du foie gras ? **Oui.**